



2025, état d'avancement des actions du contrat territorial

Aux côtés des six maîtres d'ouvrage, le Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine met en place des actions de restauration des milieux aquatiques dans un contrat territorial. En parallèle, il coordonne les actions des partenaires dans plusieurs thématiques de travail. En tant que pilote, il œuvre à la tenue de réunions et l'édition des bilans annuels. Quelques exemples d'actions vous sont présentées dans cette lettre d'information.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

Étude sur les ouvrages hydrauliques

Cette étude vise à reconquérir la continuité écologique de 8 ouvrages hydrauliques. L'état des lieux est terminé et le diagnostic a été rendu fin novembre par le bureau d'étude AMETEN. La fin de l'étude est prévue en mai 2026 afin de **proposer des scénarios pour effectuer des travaux**.

Étude sur les matières en suspension

La société SGS a été mandatée l'année dernière pour une durée d'un an pour mesurer des concentrations de matières en suspension à fréquence hebdomadaire le long de 10 stations de mesures sur le Goire. La livraison des résultats a eu lieu en septembre, l'analyse et le triage des concentrations est en cours.

Cette étude est prolongée par une étude diachronique de l'évolution du sol de septembre 2025 à février 2026 sur le Goire pour isoler les secteurs de transfert sédimentaire en vue d'envisager une animation agricole pour réduire ce phénomène. La Société Pictamap a été mandatée.

Étude des impacts des plans d'eau sur les cours d'eau

Elle a été réorientée vers une synthèse bibliographique suite au cadre contraint de nos partenaires financiers. Un livret intitulé « impacts d'un étang sur les cours d'eau de tête de bassin versant » a été réalisé à cet effet et distribué aux propriétaires de plans d'eau lors de la journée d'information et sensibilisation sur la gestion des étangs du mois de mars. **Cet outil pédagogique propose des solutions pour gérer les plans d'eau en conformité avec la réglementation, voire restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques avec l'effacement**. Il sera prochainement accessible aux grands publics sur le site du contrat.

Étude de renaturation de l'Issoire à Blond

L'étude vise à renaturer l'Issoire dans la traversée du bourg de Blond. Le projet définitif conduit par le bureau d'étude GEONAT est en cours de validation. A ce jour, la mairie de Blond a engagé une concertation avec les habitants de leur commune pour de l'acquisition



Benoît Savy,
Président du SIGIV

EDITO

Nous sommes très heureux de vous présenter le premier numéro de la lettre d'informations du Contrat territorial Goire-Issoire qui va permettre à tous nos maîtres d'ouvrages de communiquer plus largement sur les actions conduites depuis 4 ans.

Cette publication reprend de manière synthétique les engagements opérationnels de chaque structure tendant à satisfaire les objectifs de reconquête de la qualité des milieux aquatiques sur les deux bassins versants concernés par le contrat territorial le Goire et l'Issoire.

Avant de vous laisser à la lecture de cette première édition, je souhaite remercier sincèrement l'ensemble des maîtres d'ouvrages du contrat qui se sont mobilisés depuis 4 ans maintenant pour s'engager pleinement dans l'amélioration quantitative et qualitative des ressources en eau sur le périmètre du contrat.

foncière, accompagnée par le bureau d'étude GEONAT qui fournira le plan d'aménagement après l'acquisition foncière de la commune.

Étude sur la restauration hydromorphologique du Goire

Le SIGIV a retenu le bureau d'étude PCM pour la conduite d'une étude visant à améliorer le fonctionnement du Goire dans la partie médiane du cours d'eau, évaluée comme dégradée. 7 km de cours d'eau ont été diagnostiqués sur la commune de Saint-Maurice-dès-Lions au cours de l'été. **Le bureau d'étude a relevé deux problématiques** : un enfoncement du lit du cours d'eau et une surlargeur. Cet état des lieux sera complété par des propositions d'aménagement pour améliorer le fonctionnement du cours d'eau.



Seuil du moulin des Brosses

©SIGIV

RESTAURATION HYDRO-MORPHOLOGIQUE

Installation des abreuvoirs et mise en défens des berges

Le SIGIV a mandaté l'entreprise LABBE TP et le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Charente Limousine pour la **création de 5 franchissements de cours d'eau, de 4 abreuvoirs et la pose de 1500 mètres de clôture**. Cette action vise à réduire le piétinement des berges et du cours d'eau. Le SIGIV rencontre avec les Chambres d'agriculture les exploitants agricoles intéressés par ces aménagements.

Planter des haies

Par endroit, les cours d'eau sont dépourvus de haies stabilisant les berges et ombrageant le cours d'eau. Le SIGIV a retenu 4,5 km de cours d'eau bénéficiant de la plantation de haies. Après une rencontre avec les communes, le SIGIV prend contact avec les exploitants des tronçons retenus pour leur proposer de s'intégrer dans ce dispositif.



Franchissement de cours d'eau et mise en défens

Restaurer la ripisylve

Cette action est réalisée à partir de l'étude d'ASCONIT de 2016. Une reconnaissance de terrain a retenu un linéaire de 10 km sur le Goire et l'Issoire pour bénéficier de cette action. La rencontre avec 21 exploitants est en cours.

GESTION DE PLANS D'EAU

Au cours du printemps, le SIGIV a convié les propriétaires d'étangs à deux visites de plans d'eau mis en conformité à Brigueuil et Nouic pour les sensibiliser sur l'état de la ressource en eau et les équipements attendus par la réglementation. Environ 40 personnes étaient présentes et ont questionné les services de l'État en charge de la police de l'eau.

PILOTAGE, ANIMATION DU CONTRAT TERRITORIAL

Le SIGIV a collaboré avec les acteurs du territoire pour mettre en œuvre les actions du contrat territorial en les conviant aux réunions, en les rencontrant ou en les accompagnant. Par ailleurs, le SIGIV favorise les échanges entre les maîtres d'ouvrage du contrat pour développer des synergies dans la mise en œuvre des actions conjointes. La rédaction d'un bilan annuel est diffusée aux grands publics à la suite de la tenue du comité de pilotage. Ce document est accessible sur le site du contrat territorial : <https://goire-issoire.fr>

EFFACEMENT DE PLAN D'EAU

Suppression et renaturation de l'étang de Villars

L'alliance halieutique de Saint-Junien est propriétaire de l'étang de Villars sur la commune de Brigueuil (16).

Ce plan d'eau, d'une surface de 15 923 m² selon l'atlas départemental de la DDT 16, a été créé en 1829 en barrage de la rivière le Goire qui prend sa source 410 m en amont.

L'hydrologie de la masse d'eau est fortement marquée par le nombre et la densité de plans d'eau, nettement supérieure à celle du bassin de la Vienne, et présents principalement sous forme de chapelets concentrés sur la tête de bassin versant.

Pour des raisons de sécurité publique liées à la création, en 2018, d'un fontis au niveau de la digue supportant une voie communale, l'association a souhaité supprimer ce plan d'eau et a ainsi sollicité l'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Vienne lors de la dernière assemblée générale de la Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. En effet, l'EPTB Vienne porte depuis 2013 une stratégie visant à accompagner les propriétaires dans la gestion de leur plan d'eau.

À la suite d'une visite sur site le 15 avril 2025, il a été convenu que **l'EPTB Vienne apporte au propriétaire un accompagnement administratif, technique et financier, en rédigeant notamment le dossier réglementaire nécessaire** à la réalisation des travaux ci-dessous :

- Vidange, au printemps, par un ouvrage de type « moine » limitant les départs de matières en suspension
- Récupération du poisson par la mise en service de la pêcherie permanente située en aval de la rue de l'étang
- Dérivation des flux en aval de la pêcherie vers une zone de décantation de 400 m² environ
- Mise en œuvre d'un dispositif de filtration à la sortie de la zone de décantation
- Création, à l'automne, dans l'emprise de l'ancien étang, de mares déconnectées du réseau hydrographique permettant de compenser la disparition de l'écosystème étang et de la biodiversité associée.

De tels travaux peuvent être financièrement accompagnés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente ainsi que la prime à la suppression proposée par l'EPTB Vienne.



Le plan d'eau de Villars avant effacement



Atelier « écogestes » - petite enfance Chabanais

EN MARGE DU CONTRAT TERRITORIAL :

La communauté de communes s'est lancée avec l'aide du CEREMA dans l'élaboration **d'une stratégie bocagère** afin de restaurer et de préserver notre bocage. Le plan d'actions 2025 - 2030 construit en concertation avec les acteurs locaux et partenaires techniques propose des actions de plantation, de gestion durable et des formations aux bonnes pratiques. Il a été présenté au conseil communautaire en fin d'année 2025. Montant 36 860 € HT financé à 80% par le Fonds vert.



Retrouver notre actualité et notamment celles de notre atlas de la biodiversité sur le site internet de Charente Limousine :

<https://charente-limousine.fr/atlas-de-la-biodiversite-intercommunale/>



LES ZONES HUMIDES AU CŒUR DE L'ACTION

Des zones humides acquises et restaurées sur les masses d'eau de l'Issoire amont et du Goire

Le CEN Nouvelle-Aquitaine intervient pour préserver et restaurer les zones humides sur les deux masses d'eau prioritaires.

Sur la masse d'eau du Goire, le Conservatoire a acquis fin 2024 une parcelle de zones humides, portant à 12ha30 la surface acquise et gérée par le Conservatoire. Le plan de gestion de ces parcelles a été validé en Conseil Scientifique et Technique au printemps 2025. **Il prévoit notamment la création de mares, l'organisation du pâturage ou la mise en place d'actions de connaissance.** Un chantier bénévole pour restaurer une mare a été organisé en février 2025. **De même, une remise en état des clôtures a été effectuée au début de l'année 2025 avec le CIAS Charente Limousine.** 850 ml de clôture ont été repris pour permettre le pâturage ovin en toute sécurité. **Une seconde phase de travaux aura lieu à l'automne 2025** pour plus de

1000 ml de clôtures. Ces travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Sur la masse d'eau de l'Issoire amont, le Conservatoire a réalisé les premiers suivis scientifiques sur le site acquis en 2023 des Zones humides de la ferme d'Excideuil à Nouic. Trois protocoles du programme LigéRO (flore, pédologie et hydrologie) ont été mis en œuvre à la fin du printemps 2025 afin de suivre la fonctionnalité des zones humides du site à moyen et long termes. En parallèle, les prospections sur le terrain et la synthèse bibliographique nécessaires pour l'élaboration du plan de gestion de ce site ont eu lieu à la même période. La rédaction du document de gestion est en cours et permettra notamment de préciser les travaux de restauration hydraulique envisagés sur le ruisseau de la Puelle fin 2026.



Création d'une mare (chantier participatif)



ÉCONOMIES D'EAU

La communauté de communes continue son plan de sobriété sur tous ses sites

Dans un contexte d'adaptation au dérèglement climatique, la communauté de communes de Charente Limousine s'est lancée depuis 2022 dans une démarche d'économie d'eau initiée par l'EPTB Vienne et engage un plan d'actions en faveur de la « sobriété eau ».

Ce plan d'actions porte sur des actions opérationnelles d'investissement dans ses bâtiments et l'appropriation d'écogestes par les agents et usagers pour diminuer leur consommation en eau. Ce programme de 100 120 € HT est financé à hauteur de 80 % par les Agences de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine.

Si l'année 2024 a été marquée par l'organisation d'animations et la pose de dispositifs hydroéconomiques, en 2025 les **stations de lavages** des véhicules de nos deux ateliers techniques ont été dotées de récupérateurs d'eaux pluviales de 10 m³ pour substituer l'utilisation d'eau potable. Une étude de faisabilité sur la **réutilisation des eaux de nos deux piscines** communautaires à des fins de substitution a également démarré.

AGRICULTURE



Des actions concrètes en Charente

La Chambre d'Agriculture de la Charente s'investit activement dans la mise en œuvre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques du SIGIV, en proposant des actions concrètes pour concilier performance agricole, bien-être animal et préservation de la ressource en eau. En 2025, plusieurs initiatives ont été déployées pour accompagner les agriculteurs vers des pratiques durables et innovantes.

Journées techniques sur l'abreuvement des animaux

Des journées techniques ont été organisées pour sensibiliser les éleveurs aux solutions d'abreuvement respectueuses de l'environnement. Ces rencontres ont permis de présenter des aménagements qui allient efficacité, bien-être animal et économie de la ressource. Les retours des participants ont

souligné l'importance de ces échanges pour adapter les pratiques aux enjeux climatiques et réglementaires.

Gestion des prairies permanentes et entretien des clôtures sans herbicides

Un autre volet clé des actions menées concerne la gestion des prairies permanentes et l'entretien des clôtures sans recourir aux herbicides. Des ateliers pratiques ont été proposés pour promouvoir des alternatives mécaniques, ainsi que des techniques de pâturage rationnel. Ces méthodes, testées et validées sur le terrain, permettent de préserver la biodiversité tout en maintenant la productivité des parcelles. Les agriculteurs ont pu échanger sur leurs expériences et bénéficier de conseils personnalisés pour optimiser leurs systèmes.



©Chambre d'agriculture de la Charente

Rendez-vous d'agriculteurs

Perspectives et collaboration

Ces actions s'inscrivent dans une dynamique collective, en partenariat avec les autres maîtres d'ouvrage du contrat territorial. La Chambre d'Agriculture de la Charente continue d'accompagner les agriculteurs dans la transition vers des pratiques plus vertueuses, tout en valorisant les résultats obtenus. Les prochaines étapes incluront la diffusion des bonnes pratiques identifiées et l'organisation de nouvelles sessions pour élargir l'impact de ces initiatives.

Ces efforts illustrent l'engagement de la Chambre d'Agriculture de la Charente à concilier performance économique et respect de l'environnement, au service d'une agriculture durable et résiliente.



Pour que tout le monde soit gagnant

Didier DUSSOCHAUD est installé sur la commune de Blond depuis 1998. En 2023, son fils Maxime l'a rejoint sur l'exploitation. Ils gèrent un troupeau de 500 brebis et 80 vaches sur 228 ha, avec plus de 80% des surfaces en herbe.

Les associés du GAEC sont soucieux du respect de la qualité de l'eau pour leurs troupeaux, pour eux même et pour le voisinage. C'est dans cet état d'esprit qu'ils ont réfléchi à l'autonomie en eau sur leur exploitation. La contrainte de travail d'astreinte liée au transport de l'eau devant aussi être réduite au maximum.

En quelques années, ils ont mis en place des réseaux d'abreuvement permettant d'avoir de l'eau de qualité, c'est-à-dire propre et saine, fraîche et en quantité. C'est ainsi, avec le concours de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, que les exploitants ont fait appel au SIGIV pour créer des passages à gué et pour clôturer des ruisseaux sur la ferme. Effectivement, le Ruisseau du Fraisse est assez encaissé lorsqu'il traverse l'exploitation. Etant dans le périmètre éligible, le SIGIV a pu créer des descentes aménagées. Ces équipements permettent d'éviter de déplacer les troupeaux sur les routes, ils peuvent traverser le cours

d'eau en toute sécurité, tant pour eux que pour les éleveurs. Le passage stabilisé limite les phénomènes de turbidité de l'eau lors des traversées des animaux.

Enfin, les clôtures le long des cours d'eau évitent que les animaux ne stationnent dans l'eau en période chaude. L'ensemble de ces aménagements permettent de ne plus abreuver les troupeaux directement au cours d'eau - et c'était l'objectif - pour que tout le monde soit gagnant.



©Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

Franchissement de cours d'eau et mise en défens



SIAEP NORD EST
—Charente—

RESTAURATION HYDRO-MORPHOLOGIQUE

Préservation de l'eau potable

Le SIAEP NEC co-finance les actions de création d'abreuvement et de mise en défens des berges. Il a conventionné avec le SIGIV pour lui confier l'animation de la démarche auprès des agriculteurs et la conduite des travaux d'aménagement.

Cette action revêt un enjeu majeur pour préserver la qualité de l'eau du lac de barrage d'alimentation en eau potable de Saint-Germain-de-Confolens et le comblement de sa cuvette lacustre.

Contact

Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine

6, rue de la Lanterne - 16500 Esse
Tél : 05 86 84 05 28

Maîtres d'ouvrage



Financeurs

